



ALTERNANCE en Titre professionnel installateur en thermique et sanitaire

➤ **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

➤ **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

➤ **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales.

une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

➤ **Objectifs professionnels**

Installer en tube cuivre et matériaux de synthèse des émetteurs de chaleur en habitation neuve

Modifier un réseau de chauffage existant dans des locaux d'habitation.

Installer un générateur de chauffage dans des locaux d'habitation.

Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation.

Installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire dans des locaux d'habitation.

Installer des équipements de renouvellement d'air dans des locaux

➤ **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

➤ **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

➤ **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions.

Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

➤ **Durée de la formation**

Temps en centre : 420 heures

Temps en entreprise : 0

Temps complet : 420 heures

➤ **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 5 670 €

➤ **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

➤ **Validation / Sanction**

RNCP 35189 Diplôme Titre professionnel installateur en thermique et sanitaire Ministère du travail

Date d'échéance de l'enregistrement : 03-03-2026

Date de validité du titre : 03/03/2021 au 02/03/2026

Date d'actualisation de la fiche formation: Mars 2024

➤ **Suite de parcours**

Specialisation en depanneur d'installation sanitaire et thermique

➤ **Débouchés**

Monteur en chauffage central

Monteur en plomberie chauffage

Chauffagiste

installateur/Installatrice en sanitaire

Monteur/Monteuse en plomberie chauffage

Plombier/Plombière chauffagiste

➤ **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site sophie.dumortier@ufafresc.fr

› Programme de formation

CCP1 - Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation.

› Taux de retour à l'emploi

** Données issues du site « INSERJEUNE » apprentis sortis en 2022 ALTERNANCE en Titre professionnel installateur en thermique et sanitaire (6 mois de la sortie de la formation)

60 %

› Résultats de la dernière session de formation

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2022-2023



En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet des résultats des formations dispensées dans le centre



CCP2 - Réaliser des installations sanitaires de bâtiment.

› Contact(s)

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15